

Lauriane Lépine-Sarandi est nommée adjointe au chef du service des concentrations. Mathieu Le Coq et Gaëlle le Breton sont nommés adjoints au chef du service juridique.

Publié le 08 juin 2017

Lauriane Lépine-Sarandi est nommée adjointe au chef du service des concentrations.

Elle succède à Charles Bertin qui a rejoint l'Arcep. L'Autorité lui adresse ses vifs remerciements pour les années qu'il a passées au service des concentrations en qualité de rapporteur puis d'adjoint au chef du service des concentrations. Elle lui adresse ses vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions à l'Arcep.

Titulaire notamment du DEA de droit communautaire et européen de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne et du CAPA, Lauriane Lépine-Sarandi a commencé sa carrière comme avocate au sein du département concurrence du cabinet White & Case LLP en 2005. Elle y a développé une pratique du droit des pratiques anticoncurrentielles et du contrôle des concentrations dans divers secteurs économiques jusqu'à ce qu'elle rejoigne l'Autorité de la concurrence en tant que rapporteure au sein d'une unité antitrust en 2011. Depuis février 2016, elle était rapporteure au sein du service des concentrations.

Mathieu Le Coq est nommé adjoint au chef du service juridique Henri Génin. Il succède à Eric Briançon, qui rejoint le tribunal administratif de Paris. L'Autorité lui adresse ses vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Titulaire du CAPA, Mathieu Le Coq est par ailleurs titulaire d'un Master 2 professionnel Contentieux des personnes publiques (2005) et d'un DESS Marchés publics et délégations de service public (2004). Après avoir exercé en qualité d'avocat en droit public (2006-2009), il a été magistrat rapporteur (2010-2014) puis rapporteur public (2014-2015) au tribunal administratif de Paris. Rapporteur à la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) entre 2012 et 2014, il était référendaire au sein du service juridique de l'Autorité de la concurrence depuis 2015.

Gaëlle Le Breton est nommée adjointe au chef du service juridique Henri Génin. Elle succède à Sarah Subrémon, nommée rapporteure générale adjointe de l'Autorité de la concurrence ([voir communiqué du 25 avril 2017](#))

Titulaire d'un D.E.A. de droit privé (1990) de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), Gaëlle Le Breton est également diplômée du Collège d'Europe de Bruges (1992) et de l'Institut universitaire européen de Florence (1993). Elle a exercé pendant huit années en qualité d'avocate spécialisée en droit de la concurrence au sein des bureaux de Paris et de Bruxelles de cabinets d'avocats internationaux, avant de rejoindre l'Autorité de la concurrence en qualité de rapporteure au sein de l'unité concurrence 5 où elle a suivi différents dossiers contentieux et avis (2004).

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la
communication

01 55 04 02 14

Contacteur par mail